

Communiqué



Chevaliers de Colomb

Conseil 10793

815 Boul. De La Chapelle

Pointe-Calumet (Québec)

J0N 1G2

Levée de fonds pour la petite Stéphanie

Les Chevaliers de Colomb de Pointe-Calumet, Conseil 10793, fut le premier organisme à s'impliquer dans la levée de fonds pour venir en aide aux parents de la petite Stéphanie.

L'histoire de Stéphanie

Le drame que vivent Daniel Marsolais et Nathalie Asselin aurait pu arriver à n'importe qui. Née prématurément à six mois de grossesse, leur fille unique Stéphanie a manqué d'oxygène à la

naissance, ce qui a entraîné de graves séquelles. Aujourd'hui, elle est atteinte de quadraparésie spastique, un dérivé de la paralysie cérébrale.

A cinq ans, Stéphanie est confinée à sa chaise roulante puisqu'elle ne marche pas et qu'elle est incapable de s'asseoir seule.

Avec la technologie, il existe des traitements d'oxygénothérapie hyperbare qui permet de respirer 95% d'oxygène, soit 10 à 15 fois plus que la normalité. L'oxygène alors reçu au cerveau permet de remettre en marche les neurones endormis et de créer de nouvelles connections. Au début, le traitement était en projet d'étude à l'université McGill. Stéphanie a reçu un vingtaine d'heures de traitements sous le volet de la recherche tandis que les parents, Daniel et Nathalie, (aidé des Chevaliers de Colomb et différents autres organismes et entrepreneurs locaux) en ont assumé 25 heures supplémentaires.

Les résultats se sont immédiatement manifestés. Stéphanie a plus d'équilibre, elle peut rester assise quelques instants et même s'asseoir sur un banc avec le dos bien droit et y rester plus de dix minutes. Pour les parents, ces résultats sont merveilleux.

Dépendant du degré de la paralysie cérébrale, les heures de traitements peuvent varier. Dans le cas de Stéphanie, les médecins ont évalué que pour une amélioration significative de son état, elle aurait besoin de près de 300 heures de traitements, à 250\$ chacun, cela fait beaucoup de sous. La famille Marsolais met actuellement toutes ses énergies à trouver une solution à leur grave problème.

Maintenant que le volet d'étude du traitement Hyperbare de l'université McGill est terminé, les parents de Stéphanie n'ont d'autre choix que de s'expatrier à l'extérieur de la province pour continuer les traitements.

Une aide concrète des Chevaliers de Colomb de Pointe-Calumet

En quelques occasions déjà, nous avons remis aux parents de la petite Stéphanie des sommes d'argent et aujourd'hui, nous leurs remettons un chèque représentant le fruit d'une collecte de fond qui fût effectué par nos membres lors d'un barrage routier sur notre territoire ainsi qu'une vente de garage qui s'est tenue au Resto-Bar Chez Guy.

Un chèque symbolique représentant les sommes totales qui leurs furent remis soit 3,359.00\$ par M. Claude Ménard, Secrétaire Financier du Conseil en présence du Grand Chevalier, M. Jean-Yves Gravel, lors de l'Assemblée Générale du 17 octobre dernier.

Sur la photo, vous trouverez dans l'ordre habituel, M. Claude Ménard, Secrétaire Financier, M. René Houle, Chancelier, Mme Nathalie Asselin et M. Daniel Marsolais (parent de la petite Stéphanie) ainsi que M. Jean-Yves Gravel, Grand Chevalier.

Message du Vénérable Grand Chevalier

En tant que Grand Chevalier, je tiens à remercier personnellement les Officiers du Conseil ainsi que nos membres qui ont démontré une très belle esprit d'équipe pour amasser les fonds nécessaire à la petite Stéphanie. Cette cause nous tenait à coeur et c'est pour des causes comme celle-ci que les Chevaliers de Colomb existent.